

Appel à des solidarités financières et concrètes pour s'organiser contre l'intensification de la répression de la police, de la justice et des politiques à la frontière Menton-Vintimille

En Juin 2015, le Ministère de l'Intérieur, avec la collaboration du Préfet des Alpes-Maritimes, a décidé de restaurer une frontière physique à Menton-Vintimille. Chaque jour, ce sont entre 80 et 100 personnes qui sont arrêtéEs arbitrairement, emmenéeEs à la police aux frontières restaurée dans anciens locaux des douanes françaises avant d'être remis aux polices italiennes. En pratique, ce sont des expulsions forcées du territoire français sans que les personnes arrêtées bénéficient des minimums de garanties, à savoir avoir la présence d'interprètes au cours des auditions, l'assistance d'un avocat ou d'un agent de l'OFPRA. Chaque jour, ce sont aussi des personnes qu'on ne peut expulser vers l'Italie qui sont relâchées jusqu'à la prochaine arrestation.

Face à ces méthodes racistes, injustes et indignes, les migrantEs sont entréEs en résistance et ont occupé les rochers à la frontière. Rejoints par de nombreux soutiens françaisEs, italienNEs et d'autres pays d'Europe, le Presidio Permanente No Border Ventimiglia est né. Chaque jour, ce sont des migrantEs qui rejoignent le camp où EllesIls ont trouvé un lieu libre de la présence policière, un lieu de repos et d'organisation pour lutter contre la fermeture de la frontière.

Cet été, la répression a monté en intensité.

Le 10 août, plus de cent migrantEs ont pris le train pour passer la frontière et ont refusé de céder aux pressions de la police qui les ont sortis de force pour les emmener au poste frontière et les expulser dans différentes villes d'Italie de Vintimille à Bari. Des soutiens présents sur place ont été emmenés dans des commissariat français et italiens, et six compagnons italiens ont été interdits du territoire de Vintimille.

Le 23 août, ce fut le tour d'un français qui s'est fait arrêter, frappé par la police française et incarcéré dix jours à la prison de Nice dans l'attente de son procès. Libéré le 2 septembre, il passera en procès le 30 septembre pour les fausses accusations d'outrage, violence contre un fonctionnaire de police, rébellion et refus d'empreintes palmaires et de prise de photographies. Dans l'attente, il a été obligé de résider à Besançon, avec obligation de pointer deux fois par semaines au commissariat et interdiction de paraître dans le département des Alpes-Maritimes.

Le 28 août, c'est un camarade italien qui a été arrêté en pleine rue par les policiers italiens et remettre une interdiction du territoire de Vintimille et une plainte pour manifestation non déclarée et occupation illégale de terrains et d'immeubles.

Le 30 août, un autre camarade italien a aussi été arrêté en France avec la fausse accusation de outrage et violence envers un fonctionnaire de police. Déféré aussi devant le tribunal correctionnel de Nice, il a été interdit de territoire sur la Ville de Menton et interdiction d'entrer en contact avec ce policier jusqu'au procès qui se tiendra le 12 octobre.

Dans les deux semaines qui ont suivi, ce sont quatre autres camarades italiennEs qui ont reçu les memes plaintes pour manifestations non déclarées et occupations illégales de terrains et d'immeubles et contre l'un d'elleux a été prononcé une énième interdiction de territoire de Vintimille.

La montée grandissante de la répression n'est pas anodine. Elle vise à briser toute solidarité avec les migrantEs et faire peur à toutes celles et ceux qui luttent avec elleux. Dans toutes ces situations, ce qui est reproché sont des actes de solidarités réelles avec les personnes arrêtées. Les arrestations devant la police aux frontières sont causées par le fait que des personnes viennent soutenir des gens enfermés et de s'adresser à ElleEux dans une langue qu'EllesIls comprennent, la langue arabe, mais que les policiers français

ne peuvent comprendre. Face à cette incapacité à comprendre l'arabe, les policiers deviennent rapidement nerveux et leur imaginaire les amène à penser que des camarades viennent inciter les enfermés à la rébellion, qu'EllesIls sont guidés par des « idées d'extrême gauche » ou encore par « un patriotisme africain ». Dans les faits, si des gens parlent aux personnes enfermées, c'est tout simplement pour connaître leur état de santé et les informer qu'EllesIls ont le droit de demander des interprètes, des avocats ou des agents de l'OFPPA. Pour ne citer qu'un exemple, notre camarade français a été privé de nourriture, de son traitement et d'accès à un médecin pendant toute sa garde à vue. Cette privation de nourriture et de soins s'applique aussi aux personnes arrêtées. Toutes ces privations sont causées par l'industrialisation de la répression raciste existant dans le sud de la France. Parmi elleux il y a aussi de nombreux enfants mineurs, qui passent par les locaux de la PAF. C'est à cause du nombre important de personnes arrêtées par jour qu'il n'y a pas de repas distribués, d'accès aux soins, à un interprète et un avocat.

Le 30 septembre et le 12 octobre, deux camarades passent devant le tribunal correctionnel de Nice pour répondre aux fausses accusations de l'Etat français et se retrouvent au milieu d'un jeu médiatique de la part des officiels, du parquet, des syndicats de police et du front national qui mentent réellement sur les faits et cherchent à faire de ces procès un exemple de répression pour intimider l'avenir du mouvement et salir son image. Cette situation ne se limite pas à Vintimille. Nous pensons également aux camarades de Paris qui, pour avoir soutenu des migrantEs en grève de la faim, sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Paris pour séquestration.

Tous ces procès entraînent de nombreux frais de justice et l'aide juridictionnelle ne peut pas tout couvrir.

Nous appelons donc à des dons pour couvrir ces frais, à diffuser cet appel auprès des caisses d'autodéfense juridique et associations, et à organiser des caisses de solidarité partout en France et en Italie pour aider tous les camarades réprimés devant la justice à raison de leur solidarité envers des personnes arrêtés arbitrairement, privés de toutes les garanties légales de procédure et déportés en Italie à l'abri des regards de tous, et, en premier lieu, des magistrats qui sont garant de la liberté individuelle.

Vous pouvez nous envoyer vos dons sur ce compte bancaire (**IBAN IT86Y0843922700\BIC: ICRAITRC70**) en donnant le nom de l'association **ASS. POPULI IN ARTE** en précisant **CAUSALE : PRESIDIO NO BORDER.**

Vous pouvez aussi passer directement visiter les lieux , voir ce qui s'y passe et vous rendre compte par vous-meme ce que les migrantEs et les militantEs revendiquent.

Face à la répression des migrantEs, leur criminalisation et celle de leurs soutiens, soyons solidaires et organisons-nous ensemble sans frontières pour lutter!

We are not going back, We need to go !

Des militantEs criminalisés par les Etats français et italien et leurs soutiens!

Contact mail : noborders@anche.no Site internet : noborders20miglia.noblogs.org
Facebook : Presidio Permanente No Border Ventimiglia